AGENCE
FRANÇAISE DE SECURITE SANITAIRE DES
PRODUITS DE SANTE

COMMISSION DE LA TRANSPARENCE

Direction des Etudes Médico-Economiques
et de l'Information Scientifique

Service médical rendu par la spécialité

Avis de la Commission

10 janvier 2001

EFFERALGAN 150 mg, poudre effervescente pour solution buvable
Boîte de 12 sachets

paracétamol

Laboratoire UPSA

Indication(s) :
Traitement symptomatique des douleurs d'intensité légère à modérée et/ou des états fébriles.

143/147, Boulevard Anatole France 93285 Saint-Denis Cedex - Tél. 01.55.87.30.00

INDICATION : Traitement symptomatique des douleurs d'intensité légère à modérée et/ou des états fébriles.

Caractère habituel de gravité de l'affection traitée :

L'affection concernée par cette spécialité se caractérise par une évolution vers un handicap et/ou une dégradation marquée de la qualité de vie

Efficacité/Sécurité d'emploi de la spécialité :

Cette spécialité entre dans le cadre d'un traitement symptomatique

Le rapport efficacité/sécurité de cette spécialité dans cette indication est important

Place dans la stratégie thérapeutique :

Cette spécialité est un médicament de première intention

Il existe des alternatives thérapeutiques médicamenteuses ou non médicamenteuses à cette spécialité

Intérêt en termes de santé publique :

Cette spécialité présente un intérêt en termes de santé publique compte tenu de la fréquence de l'affection à laquelle elle est destinée, de sa gravité et de son coût

Conclusion de la Commission de la Transparence

Niveau de service médical rendu pour cette spécialité : important